

Réunion du 7 mars 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2016/55 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2016**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 346 741,40 €, soit :

- 310 € au collège de Heiligenstein au titre de la dotation "autres dépenses de fonctionnement - euro/élève" de 2016,
- 175 € au collège de l'Outre Forêt à Soultz-sous-Forêts pour couvrir les frais de transport des élèves qui se sont rendus à l'Opéra National du Rhin à Strasbourg le 12 janvier dernier pour assister à une représentation du spectacle "Cendrillon",
- 324 180 € en faveur des 90 collèges pour couvrir les frais d'abonnement à l'Espace Numérique de Travail en Alsace (ENTEA) au titre de l'année 2016, à savoir un montant forfaitaire de 3 602 € par collège,
- 18 362 € pour couvrir les frais de transport des élèves demi-pensionnaires des collèges ci-dessous durant la période de septembre à décembre 2015 :
 - . HAGUENAU Foch : 4 510 €
 - . SOUFFELWEYERSHEIM : 9 328 €
 - . STRASBOURG Lezay Marnésia : 4 524 €
- 3 714,40 € pour couvrir les frais de réparation des équipements de demi-pension des collèges suivants :
 - . ILLKIRCH Parc : 941,40 € (coupe pain et lave-vaisselle)
 - . OBERNAI Europe : 427,20 € (meuble self)
 - . STRASBOURG Sophie Germain : 2 345,80 € (chambre froide)

Ces dotations complémentaires seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160307-lmc198906-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/03/16

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY